

## 2. CIBLER LES NOUVEAUX DOMAINES DE CROISSANCE

### 2.7. R-D en biotechnologies du secteur public

Les techniques, matériaux et procédés biotechnologiques – conjugués aux technologies de l'information, à la bio-informatique et aux nanotechnologies, entre autres exemples – vont sans doute modifier la manière dont beaucoup de produits sont conçus, fabriqués et utilisés. D'où d'importantes perspectives de croissance durable dans les pays développés comme dans les pays en développement. Pourraient aussi s'ensuivre des changements profonds dans l'activité économique et la société tout entière, de même que des défis épineux pour les pouvoirs publics.

La R-D en biotechnologies peut être réalisée dans le secteur public (établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche publics), par le secteur des entreprises et par le secteur privé sans but lucratif. La R-D en biotechnologies du secteur public englobe ici les activités menées dans le cadre des organismes publics et de l'enseignement supérieur.

Le financement public de la R-D en biotechnologies donne une idée de l'importance que l'État accorde aux biotechnologies. Dans certains pays, il peut être assez considérable.

Les données sur les dépenses publiques de R-D en biotechnologies sont disponibles pour sept pays. Parmi ceux-ci, la Corée arrive en tête avec 1 446.8 millions USD (en parité de pouvoir d'achat [PPA]), suivie par l'Espagne (1 022.8 millions USD en PPA) et le Canada (677.9 millions USD en PPA).

C'est en Corée que la part des biotechnologies dans l'ensemble des dépenses publiques de R-D est la plus forte, avec 18.7 %, devant l'Espagne (14.8 %), la Norvège (7.7 %) et le Canada (6.7 %).

Les données sur la R-D en biotechnologies du secteur public par rapport aux dépenses totales de R-D en biotechnologies sont disponibles pour six pays. La part la plus forte est enregistrée en Pologne, soit 85 % ; viennent ensuite l'Espagne (67.8 %) et la Corée (60.9 %).

#### **Financement public de la R-D en biotechnologie**

Les deux principaux types de programmes publics de soutien à la recherche en biotechnologies consistent, d'une part, à financer directement la recherche menée par le secteur public et, d'autre part, à financer directement (subventions de recherche) ou indirectement (déductions fiscales au titre des dépenses de recherche) la recherche menée par le secteur privé. Le financement public de la recherche en biotechnologies, tant publique que privée, peut être important. Les indicateurs du financement public de la recherche en biotechnologies englobent les données de base sur les dépenses publiques de R-D consacrées aux biotechnologies et l'évaluation quantitative des productions intermédiaires de la recherche publique en biotechnologies, comme le dépôt de brevets par les organismes publics de recherche et les citations de travaux relevant de la recherche publique.

L'OCDE s'attache à instaurer des lignes directrices pour la mesure du financement de la R-D en biotechnologies du secteur public. La formulation de recommandations pour la collecte de statistiques sur le financement public de la R-D n'entrait pas dans le champ de l'édition 2005 du *Cadre pour les statistiques de biotechnologie*. Toutefois, il s'agit d'un aspect jugé fort utile pour les décisions des pouvoirs publics qui s'inscrit dans le prolongement des travaux de normalisation statistique.

#### **Source**

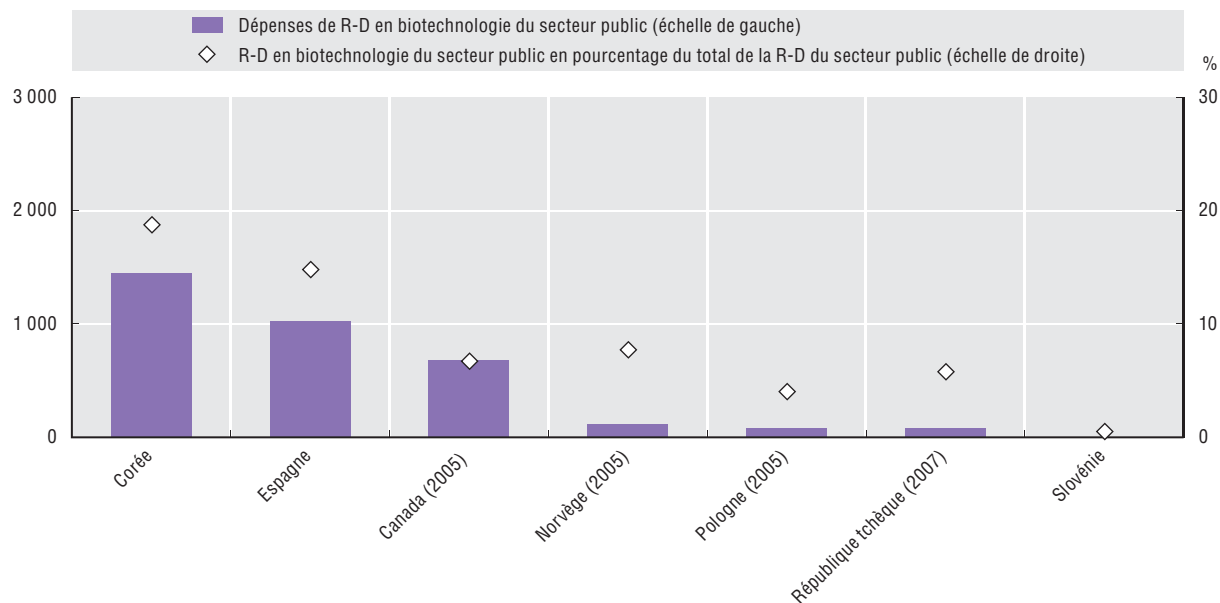
OCDE (2009), « OECD Biotechnology Statistics 2009 », OCDE, Paris, [www.oecd.org/dataoecd/4/23/42833898.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/4/23/42833898.pdf).

#### **Pour en savoir plus**

OCDE (2005), « Cadre pour les statistiques de biotechnologie », OCDE, Paris, [www.oecd.org/dataoecd/16/6/35878269.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/16/6/35878269.pdf).

#### Dépenses de R-D en biotechnologies du secteur public, en millions USD PPA, 2006

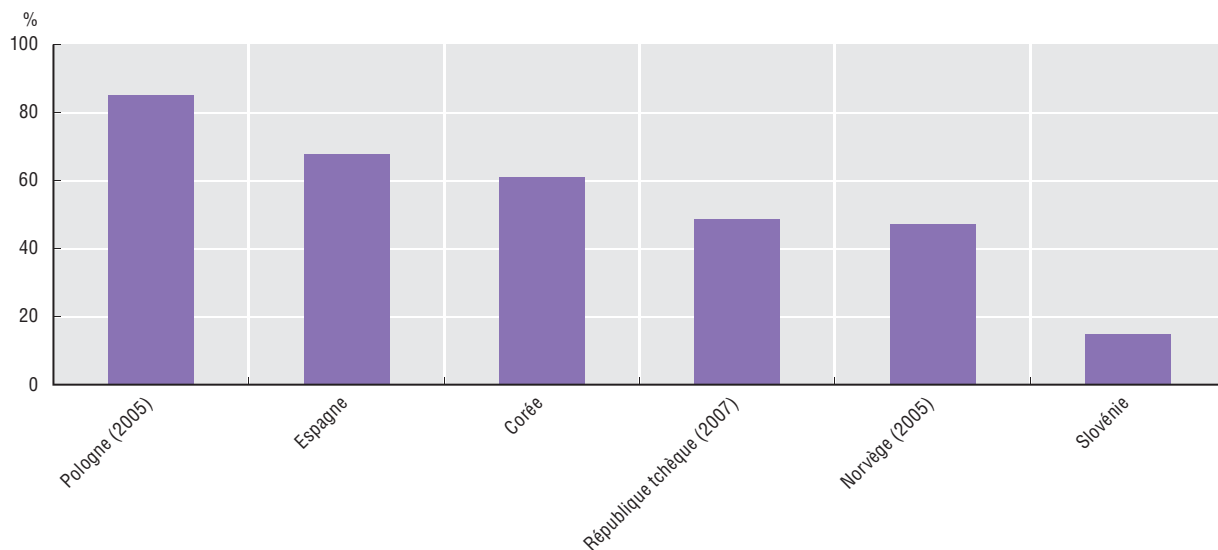
R-D du secteur public et de l'enseignement supérieur



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/782056173023>

#### Dépenses de R-D en biotechnologies du secteur public, 2006

En pourcentage du total des dépenses de R-D en biotechnologies



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/782115332324>



Extrait de :  
**OECD Science, Technology and Industry  
Scoreboard 2009**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2009-en](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2009-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « R-D en biotechnologies du secteur public », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2009-24-fr](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2009-24-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).